





Pour l'amour des enfant

Université de Montréal

VISIOCONFÉRENCES Au cœur de la trauma

CALENDRIER AUTOMNE 2012



Mercredi, 26 septembre 2012 – 16 h 15 à 17 h 15

HSCM - Auditorium É-Gamelin (martin.legault.hsc@ssss.gouv.qc.ca)

Conférencier : Denis Bouchard, infirmier à l'Unité des soins intensifs et instructeur TNCC, HSCM Sujet : La pertinence des mécanismes des traumatismes

Une bonne compréhension du mécanisme des traumatismes nous permet de reconnaître les blessures potentielles et d'être plus efficace lors de l'évaluation initiale du polytraumatisé.



Mardi, 30 octobre 2012 - 16 h 15 à 17 h 15

HSCM - Salle G-4115 (martin.legault.hsc@ssss.gouv.qc.ca)

Conférencier : Éric Lalonde, M.D., urgentologue, HSCM Sujet : TCC sévères : pour éviter d'ajouter l'insulte à l'injure

Prise en charge et prévention des lésions secondaires chez les TCC sévères.



Mercredi, 7 novembre 2012 – 16 h 15 à 17 h 15

CHU Sainte-Justine – Local 7831 (johanne_dupont@ssss.gouv.qc.ca) salle pour l'HSCM – G-4001.1

Conférencière: Marie-Claude Miron, M.D., radiologiste, CHUSJ

Conférencier : Alain Sirard, M.D., pédiatre, CHUSJ Sujet : Le corps qui parle, les os qui pointent

Cette présentation conjointe clinico-radiologique traitant de la maltraitance a pour but de démontrer, à l'aide de cas cliniques, les manifestations cutanées et squelettiques les plus fréquentes de l'abus physique grave en bas âge. Nous aborderons également les lésions abdominales traumatiques de l'enfant abusé et discuterons d'articles traitant de ce sujet, entre autres, de la corrélation entre le bilan biochimique et l'évaluation radiologique. Finalement, le protocole d'investigation squelettique de l'abus physique tel que recommandé par l'ACR, sera décrit. Nous espérons que cette présentation vous servira à reconnaître et évaluer de façon appropriée, les cas d'abus physique chez le jeune enfant.



Mercredi, 12 décembre 2012 - 16 h 15 à 17 h 15

HSCM - Salle C-5175 (martin.legault.hsc@ssss.gouv.qc.ca)

Conférencière: Judy Morris, M.D., urgentologue, HSCM

Sujet : Triade létale

La Direction du Développement professionnel continu (DPC) de la faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement Agréée par Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ). La Direction du DPC reconnaît, à la présente activité, 1 heure(s) créditée(s) de catégorie 1 pour les médecins omnipraticiens (médecin de famille) ou spécialistes présents. Pour les médecins spécialistes membres du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC), la Direction du DPC reconnaît 1 crédit de la section 1 par heure de participation pour un total de 1 crédit(s) pour l'activité globale conformément au programme du maintien du certificat du CRMCC. Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation de 1 heure(s). Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à leur participation.